



Avoir 3 enfants ou plus aujourd'hui

Etude n°11



Edito

Marie-Andrée BLANC
Présidente de l'UNAF

En France, un enfant sur trois vit en famille nombreuse, c'est-à-dire dans une famille d'au moins trois enfants. Avoir au moins 3 enfants est l'idéal personnel d'un tiers de la population. Les familles nombreuses, loin d'être une population marginale ou résiduelle, sont donc un phénomène massif et durable. L'observatoire des familles 2017 donne la parole à ces familles trop rarement étudiées par rapport à leur importance dans les réalités familiales.

Avec cette enquête 2017, l'idée était d'explorer la réalité des familles nombreuses d'aujourd'hui en repartant de la définition de l'INSEE : une famille comprenant 3 enfants ou davantage.

La cause est souvent entendue : Les familles seraient, au mieux, une survivance, vouée à disparaître. De ce fait, les études sur les familles nombreuses sont relativement rares, alors même que les statistiques montrent l'importance démographique de ces familles. Cette enquête de l'observatoire ne porte pas sur une population marginale ou résiduelle, mais bien sur un phénomène massif et durable qui, de surcroît, représente un idéal personnel pour une forte proportion de la population.

Etudier de plus près la réalité des familles nombreuses se justifie d'autant plus, pour l'UNAF et les UDAF, qu'une partie importante de notre politique familiale, nationale et locale, a été construite pour aider particulièrement ces familles. Elles subissent, davantage que les autres, une chute de niveau de vie due au coût monétaire mais aussi au coût en temps, d'enfants supplémentaires. L'accent mis sur le 3^e enfant peut aussi se justifier par leur apport démographique et le souci d'un équilibre à long terme des comptes sociaux. La fréquence du 3^e enfant est en effet un des deux principaux marqueurs d'une forte fécondité, sur laquelle repose une grande part de l'équilibre financier de l'assurance maladie ou des retraites.

Ainsi, les dispositifs de la politique familiale sont souvent progressifs avec le rang de l'enfant ou réservés aux familles nombreuses. Lorsqu'on réforme et qu'on réduit la politique familiale, ce sont donc d'abord ces familles nombreuses qui en subissent l'impact.

Pour toutes ces raisons, l'UNAF et les UDAF ont voulu dépasser les clichés pour recueillir l'opinion de ces familles sur leur vécu, les raisons de leur choix si c'en est un, ce qui crée des difficultés au quotidien et ce qui fait leur bonheur. Mieux les connaître c'est aussi mieux approcher leurs besoins et répercuter auprès des pouvoirs publics locaux et nationaux ce qui faciliterait leur vie quotidienne.

**31 000 familles
répondantes**

RAPPELS STATISTIQUES

Les familles de trois enfants et plus, un poids démographique considérable

- 33,1 % des enfants³, soit près d'un tiers, vivent aujourd'hui dans une famille de 3 enfants ou plus. Au sein⁴ de chaque génération, entre deux tiers et trois quarts des adultes (73 % pour les personnes nées dans les années cinquante) ont grandi en famille nombreuse.
- En descendance finale effective, en 2011, 29,4 % des femmes quittant l'âge fécond (soit la génération née entre 1961 et 1965) avaient eu 3 enfants ou plus⁵.
- En 2015, les familles nombreuses étaient 1,7 Million, représentant 18 % des familles avec enfants de moins de 25 ans, 22 % des parents et, comme dit plus haut, un enfant sur 3. Si, en 40 ans, la part des familles nombreuses s'est réduite, c'est presque uniquement du fait des familles de 4 enfants et plus, qui représentaient 12,2 % des familles en 1975⁶ contre 4,5 en 2015 (proportion toutefois inchangée depuis 2009). En revanche, les familles comptant exactement 3 enfants sont, en proportion, presque aussi nombreuses qu'il y a 40 ans : elles représentaient 15,6 % des familles en 1975, et 13,7 % en 2015⁷.
- Chaque année, 22 % des naissances sont de rang 3 et plus⁸. Ces naissances sont très majoritairement planifiées (de l'ordre de 80 %), mais un peu moins que les naissances de rang 1 et 2 (90 %). Devenir une famille nombreuse est surtout un projet conscient⁹.
- 13 % des familles nombreuses sont monoparentales (contre 24 % pour l'ensemble des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans)¹⁰.
- Une famille nombreuse sur 6 est une famille recomposée¹¹.

Une politique familiale progressive selon le nombre d'enfants

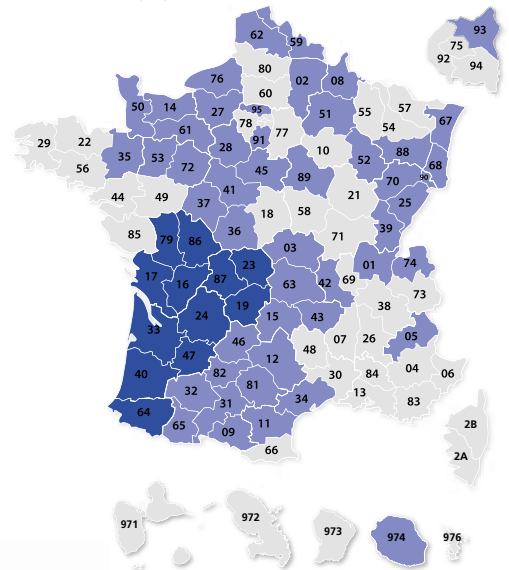
- Les allocations familiales progressent fortement avec le rang de l'enfant à partir du 3^e ;
- Le complément familial est une prestation réservée aux familles de 3 enfants et plus, sous condition de ressources; le quotient familial en matière d'impôt sur le revenu donne une part fiscale complète pour chaque enfant à partir du 3^e contre 1/2 part pour chacun des 2 premiers ;
- Les majorations de pensions de retraite sont accordées à partir du 3^e enfant ;
- La taxe d'habitation inclut, dans les modalités complexes de son calcul, une valorisation un peu supérieure à partir du 3^e enfant ;
- Enfin, certains services locaux proposent des tarifs préférentiels pour les grandes familles.
- La carte familles nombreuses existe depuis près de 100 ans et accorde aux familles nombreuses des réductions à la SNCF et auprès d'autres partenaires.

Au total, **31 912** répondants

- 3/ De - de 25 ans et vivant en famille -> Couples - Familles - Ménages en 2015, site INSEE, tableau FAM5 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3569094?sommaire=3569118&geo=FE-1>
- 4/ Nathalie Blanpain et Liliane Lincot, « Avoir trois enfants ou plus à la maison », INSEE Première, no 1531 (janvier 2015), <http://www.epsilon.insee.fr:80/jspui/handle/1/25994>.
- 5/ Masson L., « Avez-vous eu des enfants ? si oui, combien ? », in France, portrait social, Insee Références, novembre 2013 (Annexe 1 de l'article).
- 6/ Nathalie Blanpain, « Les conditions de vie des familles nombreuses - Études et résultats n°555 - DREES », 2007, <http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/les-conditions-de-vie-des-familles-nombreuses>.
- 7/ Données Recensement INSEE 2014 et 2015
- 8/ Eurostat - Table demo_fordagec - année 2016
- 9/ Arnaud Regnier-Lollier, éd., Parcours de familles. L'enquête Etude des relations familiales et intergénérationnelles (INED, 2016). P.231
- 10/ Données Recensement INSEE 2014 et 2015
- 11/ Blanpain et Lincot, « Avoir trois enfants ou plus à la maison » op. cit.

1 échantillon régional URAF : Nouvelle Aquitaine

51 échantillons départementaux UDAF : Aisne (02) ; Allier (03) ; Ardennes (08) ; Ariège (09) ; Aube (10) ; Aude (11) ; Aveyron (12) ; Calvados (14) ; Charente (16) ; Charente Maritime (17) ; Cher (18) ; Côtes d'Or (21) ; Creuse (23) ; Doubs (25) ; Eure (27) ; Eure-et-Loir (28) ; Finistère (29) ; Haute-Garonne (31) ; Hérault (34) ; Jura (39) ; Loir-et-Cher (41) ; Haute-Loire (43) ; Loire-Atlantique (44) ; Manche (50) ; Marne (51) ; Haute-Marne (52) ; Mayenne (53) ; Nièvre (58) ; Nord (59) ; Oise (61) ; Hautes-Pyrénées (65) ; Bas-Rhin (67) ; Haut Rhin (68) ; Rhône (69) ; Haute-Saône (70) ; Saône et Loire (71) ; Sarthe (72) ; Savoie (73) ; Seine-Maritime (76) ; Seine-et-Marne (77) ; Deux-Sèvres (79) ; Tarn (81) ; Var (83) ; Vienne (86) ; Haute-Vienne (87) ; Vosges (88) ; Yonne (89) ; Territoire de Belfort (90) ; Essonne (91) ; Val d'Oise (95) ; La Réunion (974).



MÉTHODE

Nous nous sommes principalement intéressés dans notre enquête aux comportements et aux besoins des familles ayant 3 enfants ou plus. Toutefois, nous avons également interrogé des familles ayant deux enfants, pour mettre en évidence les spécificités des familles nombreuses.

Mode de sélection : aléatoire stratifié par département (1/3 familles 2 enfants ou moins – 2/3 familles 3 enfants ou plus)

Le questionnaire a été diffusé en ligne le jeudi 20 avril 2017. L'enquête porte sur 31 912 répondants.

Les tris croisés (en fonction des CSP, diplômes, départements) figurant dans cette synthèse concernent exclusivement les familles nombreuses.



I. Les familles nombreuses : Quelles représentations ? Quelles aspirations ?

Interrogées sur leur sentiment de satisfaction quant à leur vie de famille sur une échelle de 1 à 10, les familles expriment une satisfaction dominante : 62 % des parents de familles nombreuses ont un sentiment de satisfaction supérieur ou égal à 8. Ce résultat est très proche de celui des parents de 2 enfants. On note seulement un petit différentiel en faveur des parents de familles nombreuses dont une plus grande proportion exprime un indice de satisfaction maximal (10) : 23 % contre 21 % pour les parents de familles de 2 enfants. Selon les milieux sociaux, les milieux moins favorisés (ouvriers, employés, sans activité) expriment plus souvent un sentiment de satisfaction plus bas, inférieur à 8.

Concernant la représentation que l'on se fait de son projet familial, on ne dégage pas une spécificité très forte des familles nombreuses. La notion de solidarité entre enfants, déjà très présente pour les parents de 2 enfants (55 %), est massivement

citée par les parents de familles nombreuses : 59 % mentionnent cette aspiration. L'épanouissement personnel est la seconde aspiration la plus citée, corroborant l'enquête désir d'enfant¹⁵. Là encore les familles nombreuses ne se distinguent pas fortement. Les contraintes (conciliation, temps, contraintes financières) sont présentes de façon un peu plus significative, reflétant une lucidité sur les conséquences pratiques d'avoir une famille de 3 enfants et plus. On notera que la conception éthique / religieuse, très minoritaire, est néanmoins plus présente dans les familles nombreuses (12 % contre 7 % pour les parents de 2 enfants).

Selon les diplômes (et donc indirectement les milieux sociaux) les différences sont intéressantes.

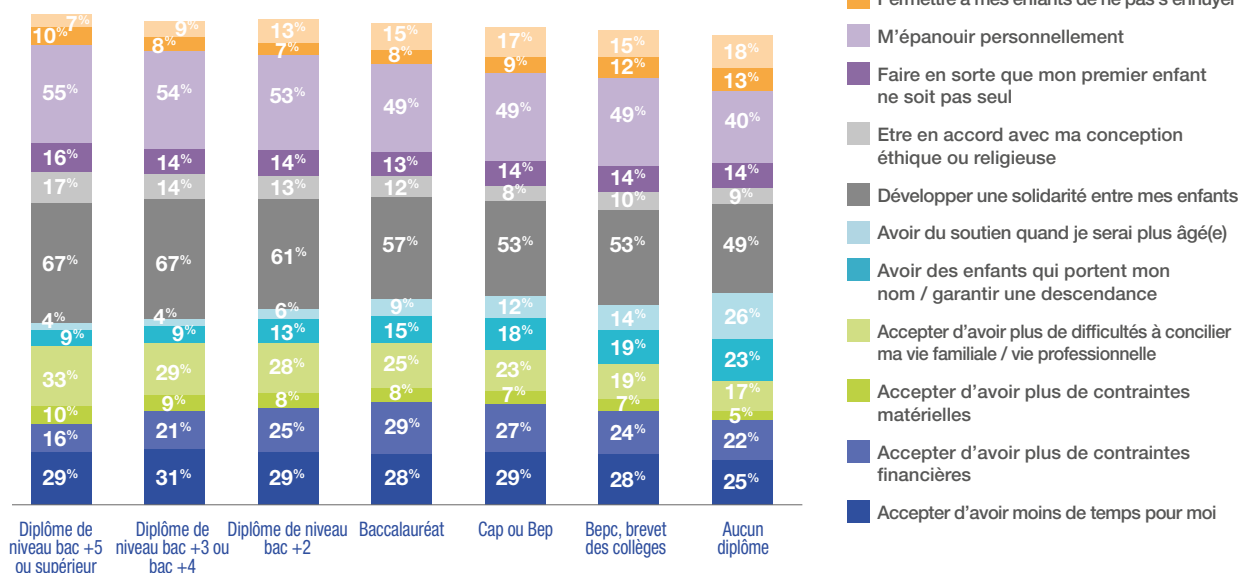
Si les contraintes financières sont moins fortes dans les catégories les plus diplômées, les contraintes liées au temps et à la conciliation sont plus présentes que dans les milieux moins diplômés.

més. L'objectif de développer une solidarité entre les enfants est aussi beaucoup plus présent dans les milieux plus diplômés : 67 % des diplômés Bac + 5 contre 49 % chez les sans diplômes. Au contraire, la volonté de maintenir le nom et de garantir une descendance, si elle est très minoritaire pour tous, reste bien présente chez les moins diplômés (23 % chez les sans diplômes) alors qu'elle est marginale chez les diplômés de niveau Bac + 5 ou supérieur.

L'enquête a aussi permis de travailler sur le sentiment d'identité de ces familles : se ressentent-elles comme « familles nombreuses » ? Est-ce un sentiment positif ? Comment se sentent-elles considérées dans la société française ?

Les familles nombreuses interrogées adhèrent massivement à la définition INSEE de la famille nombreuse avec un seuil de 3 enfants : 80 % retiennent cette définition. Cela participe de la

Pour vous, avoir plusieurs enfants c'est avant tout : (3 réponses possibles maximum)



constitution d'une identité collective puisqu'au contraire, les définitions de la famille nombreuse par les parents de 2 enfants sont beaucoup plus éclatées : dès 2 enfants pour 29 % de ces parents, seulement au-delà de 4 pour 20 %.

En revanche, le sentiment d'une mauvaise image de ces familles est majoritaire : 62 % des familles nombreuses pensent qu'elles ont une mauvaise image. Ce sentiment est d'ailleurs partagé par les parents de 2 enfants, à un niveau seulement un peu inférieur (58 %).

Ce sentiment d'être en décalage avec la société se double d'un sentiment de difficultés accentuées, très marqué : 62 % trouvent qu'élever une famille nombreuse est plus difficile qu'avant, contre seulement 7 % qui pensent que cela est plus facile et 31 % qui pensent que cela n'est ni plus ni moins facile.

15/ Voir l'enquête de l'observatoire des familles de l'UNAF sur le désir d'enfant : https://www.unaf.fr/IMG/pdf/obsv_familles.pdf

Une image majoritairement négative

62 % des familles nombreuses jugent leur image négative. La raison la plus fréquemment évoquée est leur sentiment d'être assimilées à des « gens qui profitent » ou des « gens qui vivent des allocations au lieu d'aller travailler » : « le fait d'entendre les gens dire que si on a fait le troisième c'est pour les allocations, c'est lassant ». Elles l'expliquent aussi très fréquemment par l'idée qu'il serait impossible de bien s'occuper d'autant d'enfants : « on passe pour des familles qui négligent leurs enfants et leur avenir et accentuent leurs problèmes financiers », « les dires : pourquoi faire des enfants si on n'arrive pas à clôturer correctement les fins de mois ? » ; Autre explication courante : le simple fait qu'elles dérogent à une norme de deux enfants : « on imagine la famille parfaite à 2 enfants : un garçon et une fille... », « on nous dit souvent qu'il ne fallait pas faire 3 enfants et qu'il ne faut pas se plaindre ». Elles renvoient aussi l'image de familles où il est plus difficile de concilier vie familiale et professionnelle : « la politique familiale n'est pas faite pour concilier travail et famille nombreuse, les familles nombreuses sont donc trop souvent assimilées à des gens qui profitent du système solidaire », « les gens savent que, qui dit beaucoup d'enfants dit pas beaucoup de vie professionnelle donc très mal vu ». En mineur, l'idée qu'elles sont vues comme « bruyantes », « trop encombrantes », « envahissantes » si l'on veut les inviter par exemple. Les références à une image passéiste, traditionaliste, religieuse ou de fécondité non maîtrisée sont des explications plus rares. Les références à l'immigration, ou au supposé impact écologique des familles sont marginales dans les verbatims de notre enquête.

Lorsqu'elles jugent que leur image est positive, les familles nombreuses l'expliquent souvent par l'admiration que leur courage suscite : « C'est sympa, on nous regarde avec admiration... comment on fait ? ». Elles l'expliquent aussi assez souvent par les valeurs de « solidarité familiale », de « bonne entente », soulignant la « bonne image des fratries ». Elles évoquent aussi fréquemment le bonheur intrinsèque d'être parent : « C'est beau, c'est le sens même de la vie » ou encore la « reconnaissance sociale » d'une valeur famille « rassurante ou stabilisatrice ». Pour beaucoup, la bonne image est conditionnée à la capacité de subvenir aux besoins de la famille : « tout dépend malheureusement de la classe sociale et de la situation familiale professionnelle, si le couple travaille, c'est un choix réfléchi ». Plus rarement, c'est la contribution démographique qui est évoquée : « traduit (le) dynamisme du pays, contribution économique des familles nombreuses ».

II. Les difficultés rencontrées par ces familles

Le ressenti des familles sur ces difficultés peut être instructif et compléter ces indicateurs statistiques : quelles sont leurs difficultés principales ? Sont-elles différentes des difficultés des autres familles ?

Par ordre d'importance (donc fréquence de citation) les difficultés exprimées par les familles nombreuses sont les suivantes :

le budget familial (58 %) ; la conciliation vie familiale – vie professionnelle (39 %), et passer du temps avec les enfants (31 %) qui posent toutes deux la question du temps ; le suivi de la scolarité (29 %) ; le règlement des conflits et disputes (27 %) et l'organisation des vacances (26 %).

Il est intéressant de montrer sur quels sujets les différences avec

les familles de 2 enfants sont les plus marquées : c'est l'organisation des vacances (8 points), le soutien de chacun des enfants quand il en a besoin (7 points), le règlement des conflits entre enfants (6 points), la gestion du manque de place. Ces différences sont encore plus marquées lorsqu'on différencie entre 3 enfants et 4 enfants et plus. Le suivi de la scolarité constitue

une différence majeure pour les familles de 4 enfants et +, très impactées par ces difficultés.

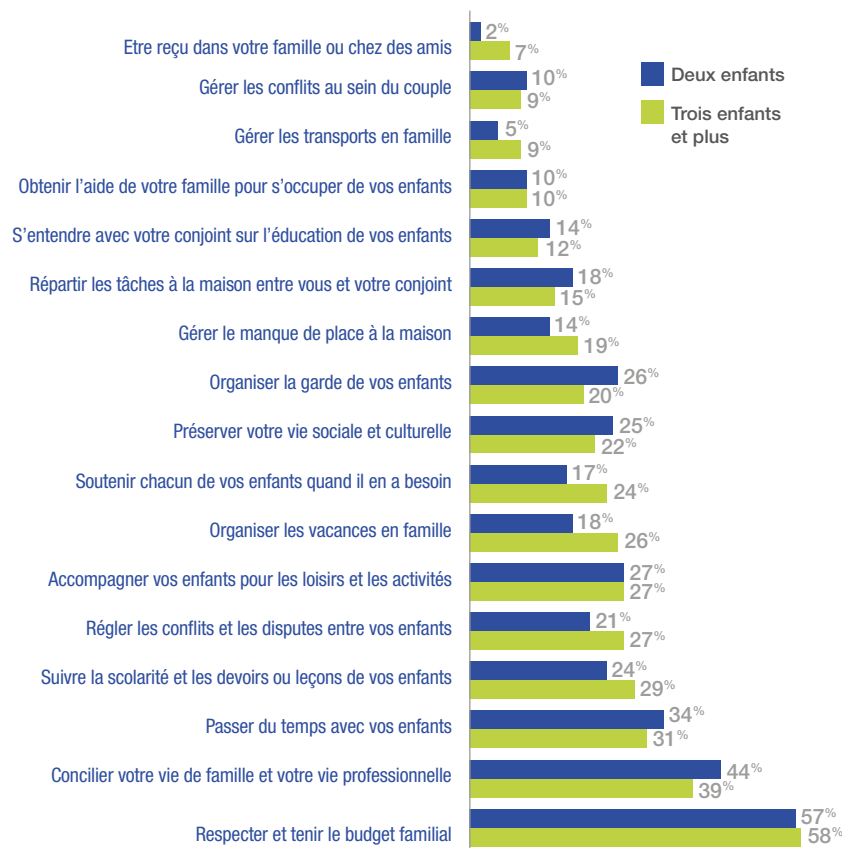
On remarquera au contraire que le budget ne focalise pas beaucoup plus de tensions pour les familles nombreuses que pour celles de 2 enfants : 61 % des familles de 4 enfants et + le citent contre 57 % des familles avec 2 enfants et 57 % aussi des familles avec 3 enfants. Une première explication peut résider dans l'importance des droits liés au troisième enfant qui peut amortir partiellement le « choc » de l'arrivée de cet enfant ; à partir du quatrième la contrainte remonte à nouveau. On peut aussi penser que les familles intériorisent et acceptent la baisse de niveau de vie objective qu'elles subissent du fait de leur choix d'avoir 3 enfants ou davantage.

La conciliation vie familiale – vie professionnelle apparaît moins tendue à mesure que le nombre d'enfants s'accroît : ce résultat peut s'expliquer pour partie par le fait qu'avoir une famille nombreuse débouche plus souvent sur le choix d'une réduction d'activité qui fait baisser les tensions sur ce point.

Selon les milieux sociaux, ces difficultés sont aussi différenciées parmi les familles nombreuses. La pression du temps et les contraintes liées à la conciliation vie familiale / vie professionnelle s'exercent avec plus de force pour les répondants de milieu social plus élevé : 61 % des parents cadres contre 31 % des parents ouvriers citent la conciliation comme une difficulté principale ; 44 % des cadres citent comme une difficulté le fait de passer du temps avec ses enfants contre 36 % des employés ou 33 % des ouvriers. La contrainte budgétaire pèse en revanche davantage sur les milieux sociaux les moins favorisés : 71 % des

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre famille au quotidien ?

(5 réponses possibles maximum)



parents ouvriers et 64 % des parents employés l'expriment. Mais on remarquera que plus du tiers des cadres (36 %) citent le respect du budget comme une difficulté.

Les difficultés d'ordre budgétaire

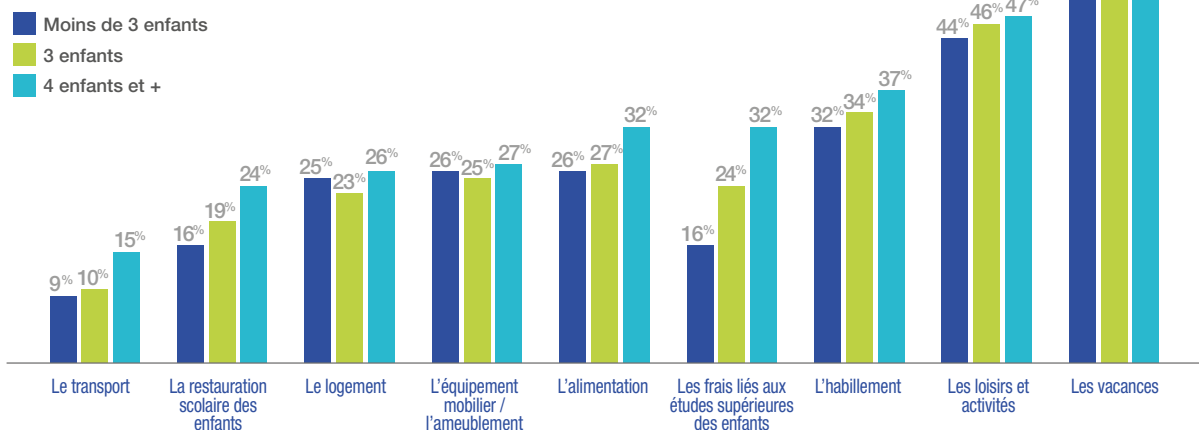
Nous avons cherché à approfondir la question budgétaire afin de mesurer cette contrainte et d'identifier les postes les plus contraints.

La difficulté budgétaire ressentie est similaire pour les familles de 2 et de 3 enfants : elle concerne 2/3 des répondants. Elle est plus marquée pour les familles ayant 4 enfants : 73 % avouent avoir du mal à boucler leurs fins de mois. Les postes budgétaires les plus contraints sont les vacances et les loisirs avec une pression légèrement plus impor-

tante que pour les familles avec 2 enfants. Ces postes apparaissent comme des variables d'ajustement dans les budgets des familles. Il est là aussi très instructif de préciser les spécificités les plus importantes des familles nombreuses sur la contrainte budgétaire : la restauration scolaire des enfants et les frais liés aux études supérieures font apparaître des différences très marquées selon le nombre d'enfants. La restauration scolaire est un point de tension pour 24 % des familles ayant 4 enfants et +, contre seulement 16 % des parents de 2 enfants ; les frais liés aux études supérieures ne constituent un problème majeur que pour 16 % des parents de 2 enfants contre 32 % des parents de 4 enfants et +. Même en tenant compte de l'effet d'âge des répondants, ces différences sont très significatives.

Concernant votre budget, pour quels postes de dépenses estimez-vous ne plus avoir de marge de manœuvre financière ?

(Plusieurs réponses possibles)



Les évolutions de la politique familiale

La politique familiale a été fortement réformée surtout depuis 2012. Ces réformes ont particulièrement concerné les familles nombreuses puisqu'elles bénéficient davantage des dispositifs de la politique familiale. En positif, on notera notamment l'amélioration progressive et ciblée du complément familial pour les familles nombreuses les plus modestes ainsi que l'augmentation de l'Allocation de Rentrée Scolaire de 25 % en 2012 qui leur a aussi bénéficié. Pour les pertes, bien plus élevées, on relèvera surtout les baisses du plafond du quotient familial fiscal puis la modulation des allocations familiales mais aussi la

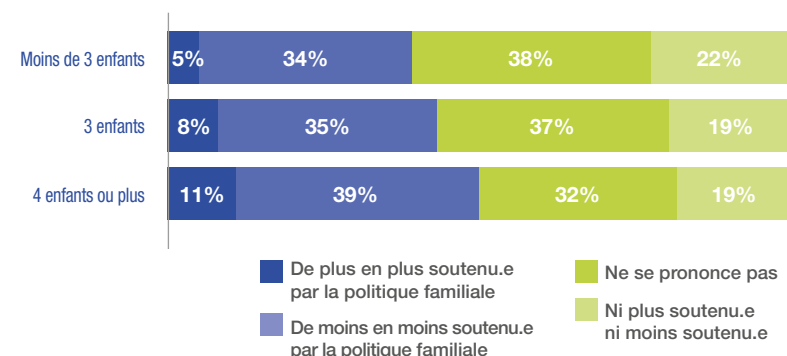
disparition des dispositifs locaux sous l'effet des contraintes financières subies par les collectivités locales (gratuité des transports scolaires, tarifs préférentiels dans la restauration scolaire). Quel est le sentiment de ces familles sur l'impact des mesures adoptées ?

Le sentiment d'être de moins en moins soutenu par la politique familiale est majoritaire et croît avec le nombre d'enfants : près de 40 % des familles de 4 enfants et + partagent ce sentiment contre 34 % des parents de 2 enfants. Mais le sentiment – très minoritaire – d'être de mieux en mieux soutenu par la politique familiale croît aussi avec le nombre d'enfants : 11 % des

familles de 4 enfants et + partagent ce sentiment contre 5 % des parents de 2 enfants. Cette double caractéristique apparaît logique avec les mesures prises qui ont surtout touché les familles nombreuses, que ce soit en positif ou en négatif, mais mérite une analyse plus approfondie selon les CSP parmi les familles nombreuses.

Les cadres parents de familles nombreuses ressentent majoritairement une dégradation du soutien dont ils bénéficiaient : 51 % en témoignent et seuls 3 % se sentent davantage soutenus. Les résultats sont un peu plus contrastés pour les milieux plus populaires : 9 % des parents employés, 11 % des parents ouvriers et 16 % des parents sans activité professionnelle ont ressenti une amélioration. Mais même dans les catégories populaires, le sentiment d'une amélioration est fortement minoritaire et le sentiment d'une érosion est nettement plus important (31 % pour les ouvriers et 35 % pour les employés). Le sentiment d'une dégradation est donc largement diffusé dans l'ensemble des milieux sociaux, y compris dans des milieux a priori non ou peu affectés par les mesures décidées au plan national.

Concernant les dernières mesures de politiques familiales (allocation rentrée scolaire, complément familial, modulation des allocations familiales), vous sentez-vous :



Avoir trois enfants ou plus, une économie contrainte

C'est une réalité bien observée mais peu rappelée : si une naissance pèse sur le niveau de vie, c'est certes par les dépenses additionnelles qu'elle suppose, mais plus encore parce qu'elle s'accompagne, bien souvent, d'une baisse contrainte de l'intensité d'emploi des parents¹⁶ et donc des revenus du foyer.

Un enfant de plus accroît considérablement la contrainte de temps pesant sur les deux parents, et plus encore sur les familles nombreuses. Un parent de famille nombreuse voit son temps « personnel » (sommeil inclus) se réduire d'un quart par rapport à s'il était en couple sans enfant. S'il travaille à plein temps et que le dernier né a moins de 3 ans, il n'a en moyenne que 11h par jour pour dormir, se laver, manger et bénéficier de loisirs¹⁷. Un tel rythme est difficilement soutenable pour toutes les configurations professionnelles. Avoir trois enfants est donc souvent synonyme d'activité professionnelle réduite ou suspendue.

Ce coût temporel est principalement supporté par les mères et il perdure au moins en partie lorsque les enfants grandissent¹⁸. Le taux d'emploi des mères de familles nombreuses (59 %) est ainsi très inférieur à celui des mères de 2 enfants (77 %)¹⁹ et la part de mères en emploi à temps partiel est plus élevée : 44 % contre 34 %²⁰.

Du fait de ces moindres taux d'activité, et en dépit des prestations familiales, le niveau de vie des familles nombreuses est très inférieur à celui des familles de un ou deux enfants. Les couples ayant 2 enfants à charge « perdent » 5 % de niveau de vie médian par rapport à celles qui n'en ont qu'un seul. Celles ayant 3 enfants à charge en perdent 14 % par rapport à celles qui n'en ont que deux²¹.

L'absence d'activité professionnelle étant la principale cause de pauvreté, il n'est donc pas étonnant qu'un quart de la population vivant en famille nombreuse vive au-dessous du seuil de pauvreté. Mais cette moyenne cache de grandes disparités, liées là aussi sans aucun doute aux taux d'emploi²².

Comme on l'a rappelé, la politique de prestations est construite sur une progression forte en fonction du rang de l'enfant à partir du 3^{ème}. Le questionnaire a recueilli l'opinion des familles sur deux options alternatives : un système de prestations identiques pour chaque enfant quel que soit son rang, versus le système actuel, plus progressif en faveur des familles ayant trois enfants ou plus. Cette construction divise l'opinion des familles nombreuses : si 54 % des familles avec 3 enfants seraient favorables à une réforme du système (qui leur serait a priori défavorable), 58 % des parents de familles de 4 enfants et + souhaitent conserver un système valorisant davantage les familles nombreuses. Cette question fait apparaître très peu de clivages selon les milieux sociaux.

16/ Jean-François Eudeline et al., « L'effet d'une naissance sur le niveau de vie du ménage » (in « Les revenus et le patrimoine des ménages 2011 » INSEE Références), <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1373805?sommaire=1373809>.

17/ Olivia Ekert-Jaffe, « Le coût du temps consacré aux enfants - Document de travail n°163 » (INED, 2010.), <http://ces.univ-paris1.fr/membre/seminaire/GENRE/Ekert-Jaffe.pdf>.

18/ Voir, J. Moschion, « Offre de travail des mères en France : l'effet causal du passage de deux à trois enfants », *Economie et statistique*, n°422, 2009, p. 51 à 78.

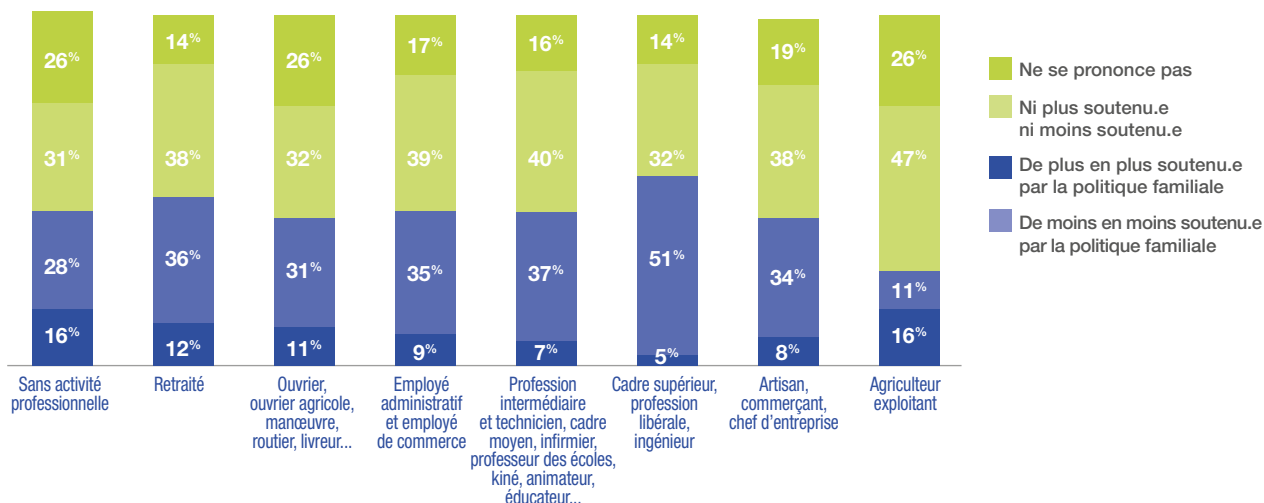
19/ Eurostat – Table lfst_hheredch – 2017 – femmes âgées de 15 à 64 ans

20/ Eurostat – Table lfst_hhptechi – 2017 – même champ
Eurostat – Table lfst_hhnhwtc

21/ Données Enquête revenus fiscaux et sociaux 2015 - https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3225618/irsoerfs2015_t12.xls - Calculs UNAF

22/ Données Enquête revenus fiscaux et sociaux 2015 - https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3225621/irsoerfs2015_tp12.xls - Calculs UNAF

Concernant les dernières mesures de politiques familiales (allocation rentrée scolaire, complément familial, modulation des allocations familiales), vous sentez-vous :



III. Quelles solutions ces familles adoptent-elles pour faire face à leurs difficultés ?

Face aux contraintes qu'elles rencontrent, les familles cherchent et adoptent des solutions. Les familles nombreuses ont-elles des spécificités ?

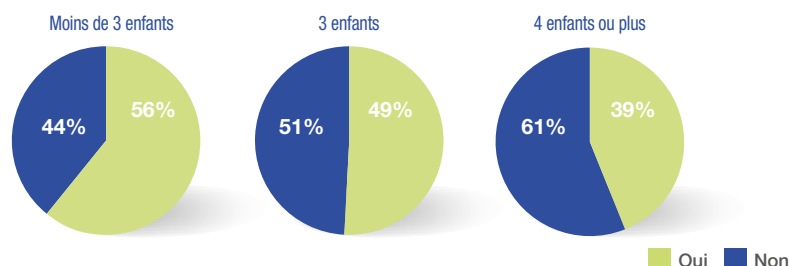
Dans le domaine du temps consacré à la vie professionnelle, sans surprise, la réduction d'activité est plus fréquente dans les familles nombreuses. 54 % des parents répondants de 3 enfants et + ont réduit leur activité contre 46 % pour les parents de 2 enfants. Cette solution est davantage utilisée par les employés et les professions intermédiaires que chez les cadres et les ouvriers.

Le recours aux solidarités familiales est un autre moyen de résoudre les contraintes supplémentaires.

Les familles nombreuses se caractérisent par une sollicitation nettement plus importante de l'aîné : 54 % ont demandé davantage d'implication à leur aîné contre seulement 44 % des familles avec 2 enfants. On ne note pas de différence significative entre familles de 3 enfants et familles de 4 enfants et +.

Concernant les solidarités de la famille élargie (on pense notamment aux grands-parents), la sollicitation d'une aide financière de la famille est aussi fréquente dans les familles de 2 enfants que dans les familles

En dehors d'une aide financière, votre famille vous rend-elle régulièrement des services pour vous soutenir (dans votre quotidien) ?



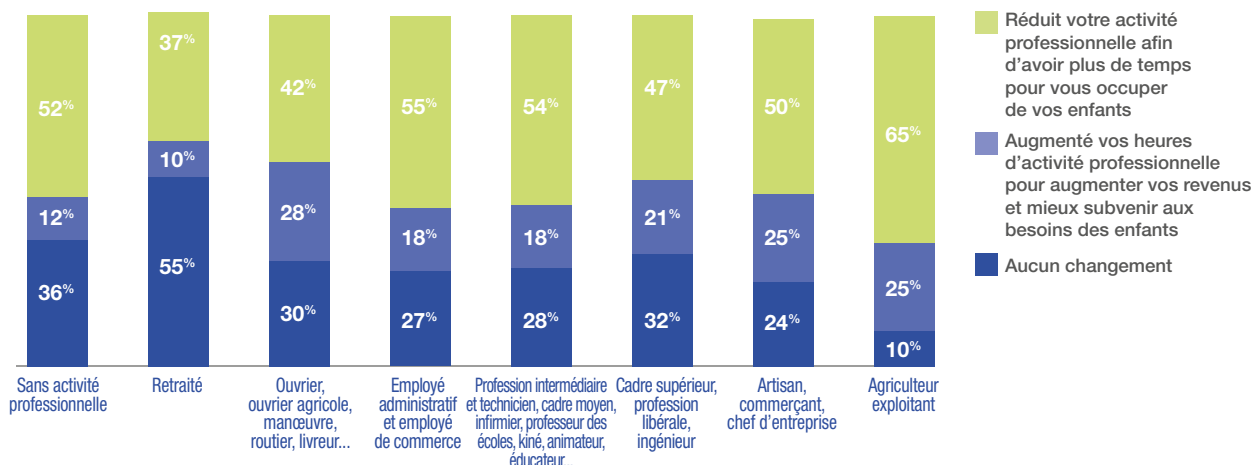
nombreuses : 40 % des familles y ont eu recours. Les raisons de ces aides sont très proches selon la composition familiale : d'abord une aide pour faire face à des difficultés passagères (59 %) puis une aide pour réaliser des investissements plus coûteux (véhicule (29 %), achat immobilier (23 %)) ; une aide pour les courses alimentaires (29 %).

Le recours à la solidarité familiale ne se borne pas aux aides financières mais englobe aussi des services dans le quotidien. Sur cet aspect, on relève une différence nette entre familles de 2 enfants et familles nombreuses. Celles-ci recourent nettement moins aux aides quotidiennes de leurs familles : 44 % contre 56 % des parents ayant 2 enfants. Cette différence peut s'expliquer par un effet d'âge des répondants res-

pectifs mais aussi par le fait que les familles nombreuses ont davantage appris à s'organiser de manière autonome, par exemple via une réduction du temps de travail. Le recours plus modeste aux solidarités familiales confirme que les familles nombreuses ne peuvent plus s'appuyer seulement sur leur entourage mais que les parents doivent eux-mêmes augmenter leur charge.

En termes de contenu, les services sollicités sont massivement concentrés sur deux postes : il s'agit de la garde des enfants (67 %) et de leur accueil pendant les vacances scolaires (65 %). Les autres services sont extrêmement marginaux et dispersés. Cette tension sur la garde d'enfants est commune à toutes les familles interrogées quel que soit le nombre d'enfants.

A mesure que votre famille s'est agrandie, avez-vous :



IV. Quelle est l'opinion des familles nombreuses sur les politiques publiques ? Quelles améliorations souhaiteraient-elles y apporter ?

La politique familiale est fortement orientée sur les familles nombreuses. Il était donc intéressant de leur demander leur avis sur ce qui les aiderait le mieux.

Les aides financières directes (50 %) et les tarifs préférentiels pour l'accès à des services (42 %) rencontrent le plus d'intérêt quelle que soit la composition familiale.

Les familles nombreuses se distinguent en revanche des parents de 2 enfants surtout sur deux formes d'aides qui les intéressent davantage : des tarifs préférentiels pour les biens de consommation courante (5 points de différence), des chèques services (3 points de différence), des bons d'achat (2 points). Le volume des consommations étant plus important dans les familles nombreuses, l'enjeu de tarifs plus bas est plus déterminant. Les familles de 4 enfants et + se distinguent des familles de 3 enfants par leur

intérêt encore plus marqué pour les aides financières directes et les tarifs préférentiels pour les biens de consommation courante. L'organisation d'entraide entre parents ne semble pas très adaptée aux familles nombreuses déjà absorbées par leur propre gestion quotidienne alors que 13 % des parents de 2 enfants sont intéressés par ce type d'initiative.

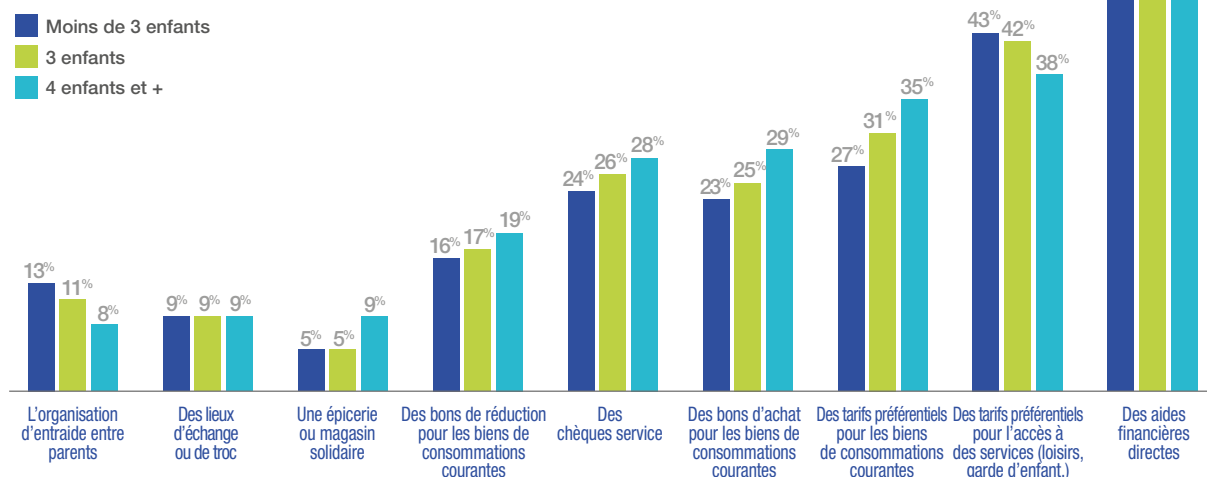
Selon les CSP, on observe des tendances intéressantes. L'intérêt pour des aides financières directes diminue quand le milieu social progresse ainsi que le revenu : 55 % des ouvriers les citent contre 39 % des cadres.

Cependant on remarquera que ce dernier pourcentage est loin d'être négligeable. L'intérêt pour les bons d'achat de biens de consommation courante est d'ailleurs nettement plus marqué socialement ; 12 % des cadres

sont intéressés contre 29 % des employés et 35 % des ouvriers. A l'inverse, les solutions face aux questions de conciliation intéressent davantage les milieux sociaux plus favorisés : 48 % des cadres sont intéressés par des tarifs préférentiels pour l'accès à des services contre 37 % des sans profession et 38 % des ouvriers ; 32 % des cadres et 30 % des professions intermédiaires souhaiteraient des chèques services contre 25 % des ouvriers et 24 % des sans profession. On retrouve la tension forte sur les questions de conciliation auxquelles sont soumises les catégories aux revenus plus élevés dont l'investissement professionnel et la bi-activité plus fréquente pèsent sur le temps parental. Là encore, il s'agit de tendances car les milieux populaires présentent aussi des pourcentages significatifs pour les tarifs préférentiels sur les services.

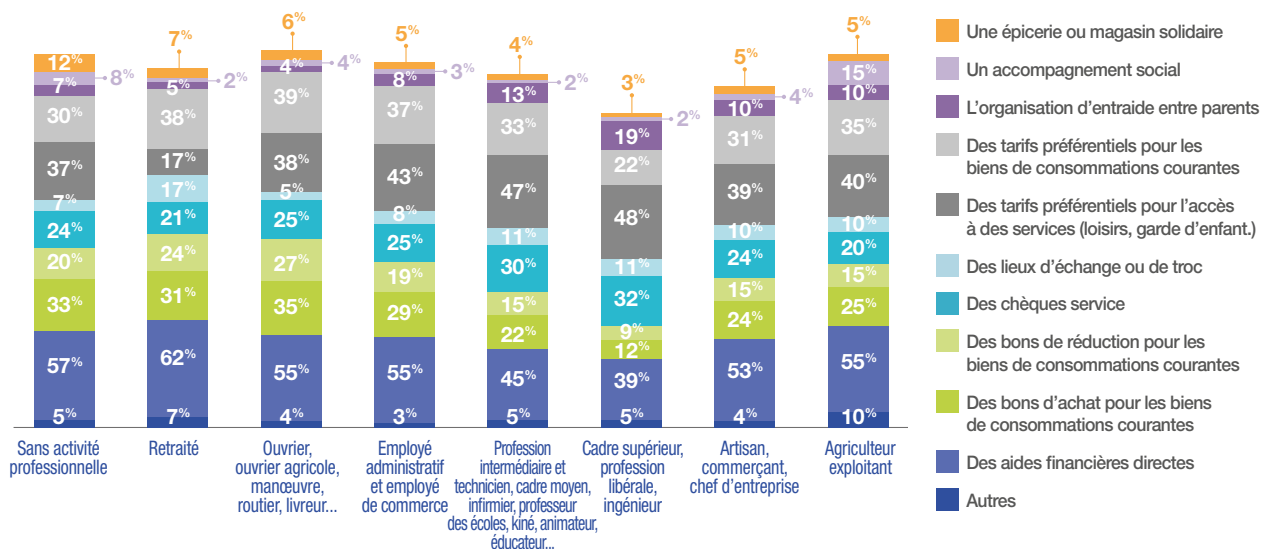
Si vous aviez besoin d'une aide spécifique, qu'est-ce qui vous aiderait au mieux ?

(3 réponses maximum)



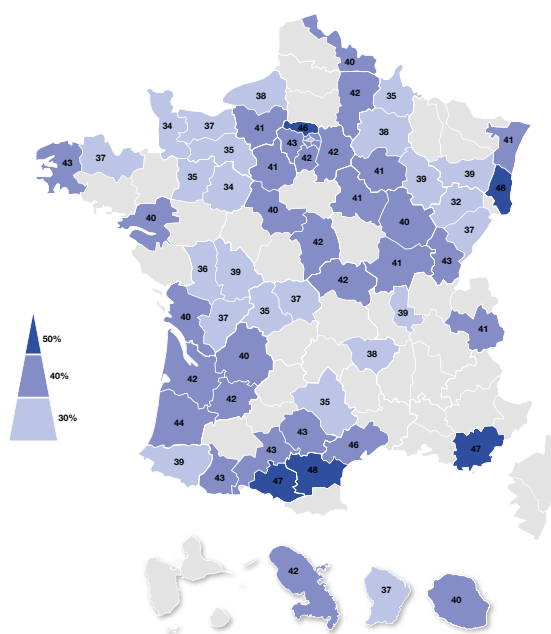
Si vous aviez besoin d'une aide spécifique, qu'est-ce qui vous aiderait au mieux ?

(3 réponses maximum)



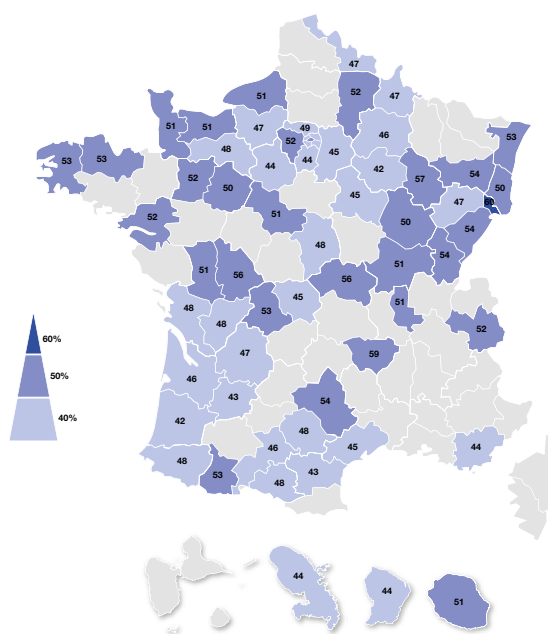
Avez-vous déjà bénéficié d'une aide financière de la part de votre famille ?

En %



En dehors d'une aide financière, votre famille vous rend-elle régulièrement des services pour vous soutenir dans votre quotidien ?

En %

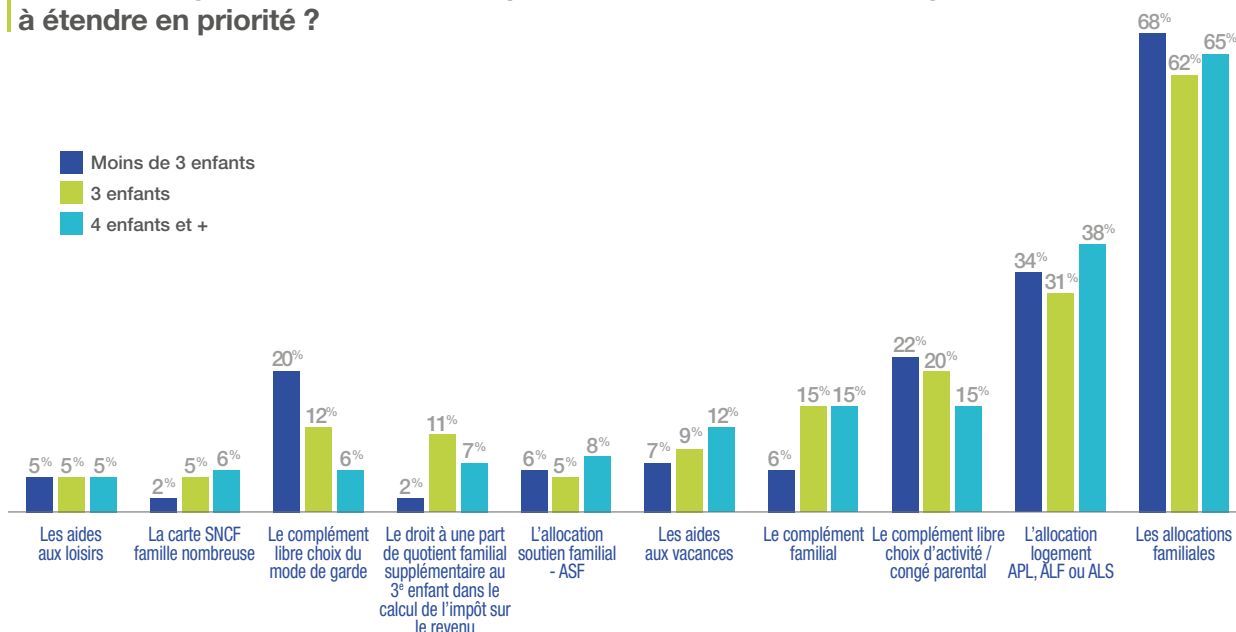


Les cartes révèlent de vraies disparités géographiques sur les 2 demandes principales des familles nombreuses, aides financières et tarifs préférentiels. Il semble que les parents habitant dans les métropoles et les départements les plus urbanisés (Rhône, Loire Atlantique, Vienne, Haute-Garonne, région parisienne) soient

davantage favorables à des tarifs préférentiels pour accéder à des services tandis que les départements plus ruraux et aux revenus plus modestes (dont les DOM) sont particulièrement demandeurs d'aides financières. Mais il faut bien redire qu'il s'agit de tendances car la demande d'aides financières peut aussi être forte

dans des départements urbanisés, avec des revenus moyens élevés mais où des prix élevés (immobilier...) diminuent le niveau de vie faible des familles : plus de 50 % des familles nombreuses mettent les aides financières en demande prioritaire dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine ou la Haute-Garonne.

Selon vous, quels seraient les deux prestations à revaloriser ou dispositifs à étendre en priorité ?



Nous avons aussi interrogé les familles sur les dispositifs à améliorer en priorité.

L'importance donnée aux allocations familiales est probablement liée à leur notoriété mais elle traduit aussi l'intérêt porté à ce dispositif : les deux tiers des parents interrogés souhaitent leur revalorisation. Il est intéressant de noter que l'attente est encore plus forte pour les familles de 2 enfants dont les allocations sont plus faibles : 68 % souhaiteraient leur augmentation. Les aides au logement sont aussi fortement mentionnées, de même que les aides tournant autour de la conciliation vie familiale – vie professionnelle (congé parental, complément mode de garde). Cela confirme les priorités identifiées par les familles sur la politique familiale dans d'autres enquêtes²³ : conciliation et logement. Les majorations de retraite et les divers dispositifs fiscaux sont en revanche très peu cités, peut-être en raison de leur faible lisibilité et du fait que certaines familles ne paient pas d'impôt sur le revenu voire de taxe d'habitation.

Selon les CSP, on retrouve des tendances communes très fortes : par exemple, l'attente sur les allocations familiales transcende largement les clivages sociaux : 61 % des cadres souhaitent leur augmentation, le même pourcentage que les employés et c'est un pourcentage supérieur à celui des professions intermédiaires.

Des différences apparaissent néanmoins : les attentes concernant le quotient familial fiscal sont une spécificité des cadres (27 %) pour lesquels il est plus visible puisqu'ils sont davantage imposables et paient davantage d'IR que les autres catégories. En revanche, les catégories populaires souhaitent plus nettement une aide pour les départs en vacances. Sur les dispositifs de conciliation, on notera le fort intérêt des catégories populaires (49 % chez les ouvriers ; 37 % chez les employés) pour une amélioration du complément mode de garde tandis que les professions intermédiaires (25 %) et les cadres (21 %) sont, dans une proportion significative, intéressés par une amélioration du congé parental et

de son indemnisation. Cela est assez cohérent avec ce que l'on sait de ces dispositifs : un congé parental réservé de fait aux catégories les moins rémunérées du fait de son indemnisation très peu attractive ; un accès aux modes de garde individuels (assistantes maternelles) qui reste compliqué pour les plus modestes du fait de la nécessité d'avancer de la trésorerie et de restes à charge qui peuvent être élevés dans les zones tendues et pour un nombre d'heures de garde élevé.

23/ Voir Baromètre d'opinion de la DREES sur la santé, la protection sociale et les inégalités – mars 2018, 70p.



Conclusion

Les familles nombreuses ont une perception assez forte de leur identité : avoir 3 enfants ou + est bien un seuil qui change la perception de soi et distingue des autres familles. Elles ont aussi conscience de leurs spécificités dans une société qui semble les marginaliser : la prévalence d'une image négative est nette (près des 2/3 des familles interrogées) mais aussi celle de difficultés accentuées pour élever plusieurs enfants. Il y a place pour un véritable travail de réhabilitation et de lutte contre les stéréotypes qui pèsent sur des familles dans lesquelles vivent plus d'un tiers des enfants. Ces stéréotypes portent notamment sur la relation au travail alors que le maintien d'une activité professionnelle à temps complet pour les 2 conjoints s'avère souvent difficile à mesure que le nombre d'enfants s'élève.

Cette enquête sur les familles nombreuses donne des pistes d'action intéressantes pour les politiques publiques et les actions associatives. Elle permet surtout de bien spécifier leurs attentes par rapport à celles

des autres familles. Certaines perceptions et attentes sont communes avec les familles de 2 enfants : c'est le cas du niveau de vie et des allocations familiales, du sentiment d'une dégradation de la politique familiale.

En revanche, les familles nombreuses ont des spécificités : elles subissent une pression du temps différente de celle des familles de 2 enfants, avec une pression moins forte du temps professionnel (souvent réduit) et une pression plus forte du temps familial (aide aux devoirs, s'occuper de chaque enfant).

Sur le plan des besoins et des demandes, elles se caractérisent par l'importance donnée à des tarifs dégressifs en fonction du nombre d'enfants, pour les biens ou les services, par les difficultés sur l'organisation des vacances et le suivi de la scolarité. Ce sont donc sur ces thèmes et ces actions que nous devons cibler les actions à venir.

Les différences entre familles nombreuses, selon les catégories sociales, existent, mais il y

a une incontestable unité de vue et de besoin entre les familles nombreuses, au-delà de leurs différences. Si les familles nombreuses appartenant aux catégories populaires sont davantage concernées par la question du niveau de vie et les catégories aisées par la conciliation, on observe qu'elles partagent toutes très fortement ces deux préoccupations.

La distinction entre familles de 3 enfants et familles de 4 enfants et + est davantage une différence de degré qu'une différence de nature : les familles très nombreuses accentuent seulement les différences qui séparent déjà familles de 2 et de 3 enfants.



Les 2 études sont à retrouver sur
www.unaf.fr
 rubrique «Études et recherches»